

# BULLETIN MUNICIPAL

# XONRUPT-LONGEMER



DÉPARTEMENT DES VOSGES  
CANTON DE GERARDMER  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Xonrupt - Longemer

Tél 03 29 63 07 24 - Fax 03 29 63 65 50

Mail : [accueil.mairie@xonrupt.fr](mailto:accueil.mairie@xonrupt.fr)



# INFOS PRATIQUES

## • Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h  
et de 15h00 à 17h 30. Samedi de 9h à 12h  
Tél. : 03 29 63 07 24 – Fax : 03 29 63 65 50  
Mail : accueil.mairie@xonrupt.fr

## • La Poste : du lundi au vendredi de 14h à 16h30

Tél. : 03.29.63.11.03

## • Pharmacie des Lacs : du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h – Samedi de 9h à 12h  
Fermé le mercredi après-midi. Tél. : 09.83.00.09.11



## • Médecin

Médigarde : de 20h à 8h week-end et jours fériés  
Tél. 0820.33.20.20 + Borne télémedecine à la pharmacie

## • Infirmière

Emilie DUMAY et Maxime DUMAY - Tél : 06.74.37.83.32  
A domicile uniquement sur RDV

## • Urgences : Hôpital de Gérardmer de 9h à 19h

Tous les jours - Tél. 03.29.60.29.35

## • Service eau-assainissement

En cas d'urgence attention nouveau numéro  
d'asteinte 06.74.89.60.73  
Secrétariat et facturation : 03.29.60.60.76 ou 03.29.60.60.70  
eau.assainissement@ccghv.fr – 24h/24

## • Conciliation

Chaque mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30  
dans les locaux de la Maison France Services au  
12 Place du Tilleul à Gérardmer.  
Sur rendez-vous uniquement 06.12.16.38.01(Boîte vocale)  
ou dominique.rossignol@conciliateurdejustice.fr

## • Recyclerie intercommunale

### 17, chemin des Granges Bas à Gérardmer

Ouverture du magasin : Mercredi, jeudi et vendredi de 10h  
à 12h et de 14h à 18h – Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h  
Renseignements au 03.29.42.03.74.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÉRARDMER HAUTES VOSGES



## • DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères • 88400 GÉRARDMER — 06 73 88 73 21

HORAIRES	ÉTÉ (du 01/04 au 31/10)	HIVER (du 01/11 au 31/03)
LUNDI au VENDREDI	08:30 • 12:00 13:30 • 17:30	08:30 • 12:00 13:30 • 16:30
SAMEDI	08:30 • 17:00	08:30 • 16:30

Déchèterie fermée le dimanche et les jours fériés

# ÉTAT CIVIL



## NAISSANCE 2024

- **Charline**, née le 9 décembre à Saint-Dié-des-Vosges, fille de Myriam LAMBERT et de Bertrand HUNG

## DÉCÈS 2024

- Le 28 décembre à TOULOUSE (Haute-Garonne), **M<sup>me</sup> Simone LEROY**, 90 ans, veuve de Robert CLÉMENT



## Résultats du don du sang du jeudi 26 décembre 2024

**89 personnes, 81 ont donné dont 9 nouveaux**

Le DRC. Brullard, responsable Prélèvement de Nancy, remercie les donateurs sans qui rien ne serait possible, ainsi que toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de ces journées.



Que mangera mon enfant à la cantine ?

Chères Xonrupéennes, chers Xonrupéens.

Mis à part l'excellent enneigement de fin décembre et une bonne fréquentation qui auraient pu nous faire espérer une bonne saison hivernale, nous ne pouvons que constater la baisse d'attractivité de notre massif en hiver. C'est malheureusement préjudiciable à l'économie de notre territoire. Verrons-nous encore de beaux hivers enneigés ? C'est toute la question.

Avec le printemps qui se profile et la fête des jonquilles qui se prépare, nous pouvons féliciter Camille Mey, une Xonrupéenne, élue deuxième dauphine. N'est-ce pas une tradition qui perdure que d'avoir une xonrupéenne parmi les reines ?

Nous aurons encore cette année une imposante réalisation de la société des fêtes qui sera installée comme d'habitude sur le rond-point du centre du village. Bravo à toute l'équipe pour son gros travail de préparation.

Après presque cinq ans à la direction du camping et avoir participé à son bon développement, Monsieur Stéphane Pollet a décidé de voler vers un nouveau projet dans la région parisienne. Un grand merci pour son investissement au profit de notre camping. Il sera remplacé par Monsieur Croquet, un habitant de notre communauté de communes. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Les logements du bâtiment "Les Hirondelles" rue de l'Hôtel de ville ont enfin pu être mis en location au 1er mars. Un appartement pour les personnes à mobilité réduite et un studio n'ont pas encore trouvé preneur. N'hésitez pas à en parler autour de vous. La cellule va être aménagée de façon à accueillir deux personnels de santé. Une large communication a été faite pour trouver des professions médicales susceptibles de s'y installer. A suivre.

Notre chaufferie-bois et son réseau de chaleur nous donnent satisfaction et nous n'avons aucun regret relatif à cet investissement. Après deux ans et demi de fonctionnement nous estimons que nous avons réduit de 58% nos dépenses de chauffage des bâtiments communaux.

Les travaux d'aménagement du tour du lac prennent forme et doivent se terminer courant juin. Nous avons hâte de voir leur finalisation de même que l'aménagement des cheminements sur l'espace public côté chapelle avec le réaménagement des chemins déjà existants.

Notre budget vient d'être voté. Il prend en compte notre projet d'aménagement du centre, également des travaux d'économie d'énergie sur l'éclairage public entre autres, la poursuite des travaux de reconstruction après sinistre au camping municipal et l'acquisition de parcelles forestières.

Après l'agrandissement du cimetière, un jardin du souvenir va être installé prochainement et le columbarium a été étendu.

Pour conclure ces propos, je vous souhaite à toutes et à tous un excellent printemps favorable à la reprise des activités diverses et variées

Bonne lecture à toutes et tous.

Michel Bertrand



## Montage du local des sanitaires au camping municipal

Le mardi 27 janvier deux semi-remorques ont livré et posé les 6 modules indépendants. Ces structures, revêtues de bardage et entièrement équipées, vont constituer le nouveau bloc sanitaire en remplacement de celui incendié le 6 mars 2023. Ils ont été positionnés sur des plots préalablement maçonnés.

Deux modules chauffés permettent leur utilisation en hiver et selon les besoins. Cette option répond à des nécessités tant économiques qu'écologiques. Les quatre autres seront fonctionnels d'avril à octobre selon les températures extérieures. Ces sanitaires sont composés de WC dont 2 PMR, de lavabos et de douches ainsi que d'un espace nursery avec toilette enfant.

Il restera à poser sur ces modules une charpente et un toit identique à ce que nous avons déjà sur les bâtiments récents. Puis les divers raccordements seront réalisés (gaz, électricité, eau...).

Ces travaux devraient être terminés vers fin avril suivant les conditions météorologiques.

## Economies d'énergie

### Bilan réalisé depuis la mise en route de la chaufferie bois

Après deux années entières de fonctionnement de la chaufferie bois avec son réseau de chaleur, nous pouvons établir un premier bilan.

La moyenne de la consommation de plaquettes est faite sur deux ans et la comparaison avec le fioul est faite sur une moyenne de trois années antérieures.

La moyenne de la consommation 2019/2020/2021 en fioul était de 30 350 l pour une somme de 24 630 € /an.

Pour la chaufferie la moyenne de consommation annuelle est de 65 tonnes ou 280 m<sup>3</sup> de plaquettes pour un prix de 10 180 € /an soit une économie de 14 400 € /an ce qui correspond à 58,7 % en moins.

Sachant que les bâtiments de la mairie et des écoles n'étaient pas isolés la première année, nos dépenses en plaquettes devraient encore être moindres en 2025. Les logements du bâtiment "Les Hirondelles" seront raccordés au réseau chauffage avec un compteur de thermie individuel. En 2025, une étude doit être réalisée pour le raccordement de la salle polyvalente sur le réseau qui est déjà pré-installé.

Nous ne regrettons pas notre choix d'investissement.



## Lampadaires du bord du lac

Les mâts d'éclairage au bord du lac, côté chapelle Saint-Florent, ont été enlevés par les services techniques pour de multiples raisons. En priorité, ne répondant plus aux normes environnementales en raison de leur diffusion lumineuse dans de mauvaises directions, ils ne correspondaient plus aux préconisations du label villes et villages étoilés qui nous a été attribué depuis 2012 (bulletin n°61-janvier 2013). Ils perturbaient également la vie nocturne des animaux.

Les horaires d'allumage avaient été réduits sur l'été et l'extinction était totale en hors saison estivale. Leur utilité était donc très limitée.

Leur état se dégradait, laissant une image disgracieuse aux abords du lac. C'est donc chose faite, merci aux services techniques municipaux.



## VIE SCOLAIRE



### Activités scolaires

#### DÉCOUVERTE DES ÉCHECS

Au cours de la période 2, nos petits élèves ont eu le plaisir d'accueillir Monsieur Jean-Pierre List, président de l'association "Echiquier de Gérardmer". Chaque vendredi, il est intervenu dans les trois classes de l'école élémentaire pour permettre aux enfants de découvrir les règles et stratégies du jeu d'échecs : patience, anticipation, analyse et lecture du jeu, connaissance des règles, sang froid.... De quoi faire des maths autrement pour nos élèves du CP au CM2 !!!

#### CARTE DE VŒUX

70 cartes de vœux ont été rédigées par les élèves du CP au CM2 et adressées aux personnes âgées de l'EHPAD de Gérardmer. Les retours ne devraient plus tarder... Un riche moment d'échanges intergénérationnels !!



## Activités scolaires

### ECHANGES AUTOUR DE LA GLISSE POUR NOS PETITS XONRUPÉENS

Un véritable partenariat s'est installé entre l'école élémentaire des deux lacs et les lycéens de la Haie Griselle inscrits à la section DE (Diplôme d'Etat) de ski de fond.

Chaque hiver, les pistes de ski des domaines de Gérardmer, de La Bresse ou des Trois Fours représentent un excellent terrain d'échange intergénérationnel puisque les apprentis skieurs xonrupéens ont rendez-vous tous les vendredis après-midis avec les apprentis moniteurs de ski de fond !

Sous couvert de l'Ecole de Ski Français, les adolescents accompagnent les séances et prennent en charge l'organisation et le déroulement des activités. Une découverte du milieu professionnel et du monitorat de ski de fond leur est ainsi proposée en complémentarité des séances d'entraînement qu'ils peuvent suivre avec leur encadrant Gérald Grosjean. En plus des parents agréés, les plus petits ont la chance de pouvoir être encadrés par de jeunes compétiteurs, responsables et très à l'écoute...

Ainsi, les plus âgés expérimentés se préparent à transmettre leur savoir-faire, leurs apports techniques mais aussi toutes les valeurs du sport exigeant que représente le ski de fond. Les plus petits écoliers se préparent à arpenter toutes les pistes du massif !! Un véritable moment d'échanges et de convivialité, permis grâce à une convention instaurée entre l'école primaire et le lycée... un beau moyen de faire progresser petits et grands skieurs !!

### TRACE SCOLAIRE POUR LES CP/CE1

Afin de poursuivre leur cycle d'apprentissage du ski de fond, les plus jeunes (élèves du CP/CE1) ont participé aux ateliers proposés par la Trace Vosgienne vendredi 31 janvier 2025.

Atelier de propulsion, jeux collectifs, découverte du tir à la carabine, descentes et slalom étaient au programme de la matinée. Avant de repartir, les 160 scolaires réunis se sont élancés pour une belle envolée nordique, tels de futurs champions de la glisse ! Tous sont revenus ravis de leur matinée, une belle médaille autour du cou...



## Transition alimentaire

Suite aux nouvelles obligations de la loi EGALIM le restaurant scolaire est obligatoirement référencé sur le site "MA CANTINE"

<https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr/accueil/>

Ce service a pour objectif de :

- **Informé, documenter et outiller** les acteurs sur les bonnes pratiques en restauration collective.
- **Accroître la transparence** de ce que nous mangeons dans nos réfectoires, hôpitaux...
- **Créer une communauté d'intérêts et de partage** d'expériences autour du mieux manger.

D'autres obligations sont prescrites, comme la lutte contre le gaspillage alimentaire, la substitution des plastiques, l'introduction d'un menu végétarien hebdomadaire et l'information des convives sur la qualité des plats proposés. Ces obligations sont toutes satisfaites (pour 2024) à l'exception du repas végétarien qui n'est pas encore hebdomadaire.

Concernant la lutte contre le gaspillage, un diagnostic anti-gaspi annuel sera réalisé avec une fréquence d'un prélèvement hebdomadaire tous les mois environ.

Sans s'imposer à tout prix l'objectif fixé par la loi, l'équipe de la cantine va poursuivre les efforts et progresser. Le facteur humain est décisif et cela représente un surcroît de travail et une vigilance supplémentaire. Nous sommes reconnaissants envers toute l'équipe pour ses efforts et le travail entrepris depuis 2022.



## Où en sommes-nous de notre transition alimentaire ?

Restaurant Scolaire

📍 Xonrupt-Longemer 🍴 95 couverts

🏫 Enseignement 🗑️ Gestion directe

## Qualité de la nourriture en 2024

11 % bio



15 % durables et de qualité (hors bio)



## Nos succès



Votre gestionnaire informe ses convives de toutes ses démarches pour du mieux manger !



La cantine n'utilise plus du tout de plastique ni pour sa production ni pour le service.



La cantine est engagée dans une démarche de réduction drastique de son gaspillage.



### Pourquoi je vois cette affiche ?

L'objectif de cet affichage est de rendre plus transparentes l'origine et la qualité des produits composant les menus et de soutenir l'objectif d'une alimentation plus saine et plus durable dans les restaurants.

[ma-cantine.agriculture.gouv.fr](https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr)



## Entraide CM2-Maternelle au restaurant scolaire

Afin de créer un moment de solidarité et d'entraide, favorisant un esprit de camaraderie entre les différents niveaux scolaires et dans la continuité du projet "Notre école faisons-la ensemble", l'ALPS va mettre en place, lors du premier service de restauration, un dispositif d'entraide avec les élèves de CM2 au bénéfice des élèves de maternelles.

Cela aura pour objectif de renforcer un sentiment de communauté envers l'école tout en favorisant le vivre-ensemble, la solidarité et le respect mutuel. Ce sera l'occasion d'affirmer sa confiance en soi et le sens des responsabilités chez les élèves de CM2 en aidant les plus jeunes.

Voici quelques idées de mise en place pour cette entraide :

- S'assurer qu'ils mangent bien, les aider à utiliser les couverts, à s'habiller, à remplir les verres...
- Mettre en évidence l'importance des bonnes manières à table, le respect de l'alimentation, ne pas gaspiller la nourriture...
- Participer à des tâches simples, aider au service, aider au dressage des tables...
- Participer aux activités de l'ALPS d'après-repas destinées aux maternelles ne faisant pas la sieste, favorisant ainsi le lien entre les âges.

L'organisation se fera par rotation hebdomadaire de 2 à 3 élèves de CM2 inscrits au restaurant scolaire qui mangeront donc avec les élèves de maternelle au premier service.

Les portions alimentaires correspondantes à leur âge seront respectées.

Cette entraide se fera dans le respect du règlement intérieur de l'ALPS.

Il se fera régulièrement un recueil des impressions des élèves, des animateurs et de l'enseignante afin d'adapter si nécessaire et de valoriser l'expérience. A ce propos, le comportement des élèves de CM2 pendant l'entraide sera pris en compte dans les appréciations de la vie scolaire.

### BÉNÉFICES ATTENDUS

pour les élèves de CM2 :

- Se valoriser et se responsabiliser en aidant les plus petits.
- Développer leur patience, leur empathie et leur capacité à communiquer.
- Prendre conscience des difficultés que peuvent rencontrer les plus petits pour apprendre à les aider.

Pour les élèves de maternelle :

- Se sentir rassurés et accompagnés par les plus grands.
- Apprendre les règles et les bonnes manières plus facilement grâce à l'exemple des grands.
- Gagner en autonomie et en confiance en étant encouragés par les grands.

## Inscription 2025-2026

A L'ECOLE MATERNELLE DES 2 LACS  
XONRUPT - LONGEMER



du **28 AVRIL** au **6 MAI 2025**  
pour les enfants nés en 2022

pour les enfants nés en 2023 ayant 2 ans révolus au 1er septembre 2025 dans la limite des places disponibles. Pour ces enfants, la scolarisation a lieu uniquement le matin.

Vous devez vous rendre en mairie aux horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, jeudi, Vendredi  
9H00 - 12H00 et 15H00 - 17H30  
samedi 9h00 - 12h00

Vous devez apporter :

- le carnet de santé avec les vaccinations de votre enfant à jour
  - le livret de famille
  - un justificatif de domicile

La mairie vous délivrera un certificat d'inscription



# VIE ÉCONOMIQUE

## Prestige et Tradition



Fortes de leurs 6 années d'exercice et issues de l'AFPIA, école d'ameublement de Liffolle-Grand territoire réputé pour son savoir-faire, c'est au sein de notre commune que deux amies réalisent leur rêve de création d'entreprise.

Jeunes, mais pas inexpérimentées pour autant, Tyfenn Keck et Lucie Chaudel s'installent donc à partir de mi-mai dans les locaux rénovés de ex- "Expo Faune" pour nous proposer un travail de qualité et varié dans le domaine de la décoration intérieure et extérieure.

Les locaux se composent d'un show-room exposant les rénovations déjà réalisées dans le domaine du fauteuil et d'un atelier de confection de voilages, rideaux, travail du cuir, têtes de lit personnalisées, bains de soleil, chiliennes...

A ce travail minutieux et ancestral s'ajoutent la fourniture et la pose de tringlerie pour proposer un service complet d'habillage de fenêtre sur mesure.

La vente de tissu d'éditeurs spécialisés dans l'ameublement comblera certainement les dames aux doigts de couturière et il n'est pas exclu, dans les années à venir, de proposer la sellerie automobile.

Nous leur souhaitons une belle réussite !

653 route de Colmar  
Tél 06 86 01 22 14  
ou 07 72 40 76 57  
atelierprestigeettradition@gmail.com

## Hors cadre : votre enseigne en peinture



Depuis mars 2024, Coline Cochet a créé son entreprise de peinture en lettres et a établi son atelier chez elle au 1313 route de Colmar.

Afin d'apporter de la visibilité aux entreprises entre autres, Coline réalise le lettrage de vitrines, la signalétique sur panneaux et fait également de la dorure sous verre.

Tout tourne autour de la lettre.

Le travail consiste d'abord par un traçage des lettres sur papier pour créer un poncif afin de reporter les lettres sur le support qui est ensuite peint.

Cette technique originale et artisanale remplace le sticker plastique pour une durabilité dans le temps et un côté plus écologique.

Elle se déplace dans tout le Grand Est.

**N'hésitez pas à visiter son site  
et à la contacter :**  
[col163.wixsite.com](http://col163.wixsite.com)  
Port. 06 84 40 91 76  
[horscadrestudio@gmail.com](mailto:horscadrestudio@gmail.com)



# ASSOCIATIONS

## AMICALE DES ECOLES DES 2 LACS

**Christophe JACQUEL**  
235 route des Pergis  
Tél : 06 81 28 93 18  
[xonruptamicaleparents@yahoo.fr](mailto:xonruptamicaleparents@yahoo.fr)

Organiser des manifestations dont les bénéfices sont reversés aux écoles de Xonrupt. Favoriser la rencontre parents, amis de l'école, enfants en dehors du cadre scolaire. Les rendez-vous réguliers : 4 à 5 réunions dans l'année.

Les manifestations : spectacle de Saint Nicolas et goûter pour les enfants des écoles en décembre. Loto des écoles au mois de mars salle polyvalente. Kermesse tous les 2 ans.

## CHEVALETS EN LIBERTÉ

**Marc MOUGEOLLE**  
40 Bd Kelsch  
Tél : 03 29 60 83 66  
[m.mougeolle0109@laposte.fr](mailto:m.mougeolle0109@laposte.fr)

Développer le sens artistique et culturel de l'expression picturale ; Organiser des manifestations telles que des expositions... Les rendez-vous réguliers : vendredi après-midi de 14h à 17h30 salle perce neige

## LES AMIS DE LA SCÈNE

**Céline GENTIL-PERRIN**  
19 rue du Hohneck  
Tél : 06 82 35 57 04  
[cgentil2002@yahoo.fr](mailto:cgentil2002@yahoo.fr)

Faire rire et détendre les spectateurs afin qu'ils passent un agréable moment ... tout en nous amusant.

Les rendez-vous réguliers : une pièce présentée en novembre tous les 2 ans  
Facebook : Les amis de la Scène

## ARABESQUE

**Brigitte Van Assche**  
1381 route des Fies  
Tél : 06 12 23 53 00  
[brigitteflexanville@wanadoo.fr](mailto:brigitteflexanville@wanadoo.fr)

Assurer une gymnastique d'entretien pour adulte, affilié à la F.F.E.P.M.M. les rendez-vous réguliers : Mercredi 19h30 - 20h30 de Septembre à fin juin à la salle polyvalente

## LES BEUQUILLONS

**Remi VIRY**  
422 route des 4 Feignes  
Tél : 06 88 76 27 13  
[remi.viry@orange.fr](mailto:remi.viry@orange.fr)  
[pascalaubry88@orange.fr](mailto:pascalaubry88@orange.fr)

Sauvegarder les traditions de nos aïeux et de nos bûcherons avec la musique (épinettes, psaltériens, accordéons) ainsi que les danses, les chants et les contes. Répétitions 2 fois par mois dans la bonne humeur. Bienvenue à tous !

## CARTON PLUME

**Simone GEORGEL**  
Place de l'église  
Tél : 06 78 81 98 45  
[simone.georgel@orange.fr](mailto:simone.georgel@orange.fr)

Réaliser différents projets de bricolage (travaux manuels, peinture, couture,...) Les rendez-vous réguliers: Mardi de 13h30 à 16h30 et Vendredi de 20h30 à 23h00. Fermé pendant les vacances scolaires.

## CLUB PERCE NEIGE

**Edmond JOLY - Tél : 03 54 82 96 00**  
437, Route du Valtin

Se réunir, échanger, se détendre,... Les rendez-vous réguliers : Mardi après-midi et 2e mercredi et dernier lundi de chaque mois. Les manifestations: Rencontre inter-club; janvier : galette des rois, loto; juin : fête de l'amitié et repas dansant  
Août : expo vente; septembre et mai : repas et sorties; décembre : repas de Saint Nicolas.

## FOYER DE SKI

**Alain REMY - Tél : 09 64 05 75 78**

Proposer aux enfants de 7 à 12 ans de s'initier aux joies d'un sport particulièrement adapté à notre environnement local. Prendre plaisir à glisser, à maîtriser équilibre et propulsion dans une ambiance amicale.

Les rendez-vous réguliers: Septembre à mi-octobre et après la période hivernale et jusqu'à la rentrée des classes, les mardis et jeudis de 17h30 à 19h30.

Mi-octobre à l'arrivée de la neige : mercredis après-midi.

Dès l'arrivée de la neige : séances de ski de fond mercredi et samedi de 13h30 à 16h00. Pendant l'été d'autres activités ponctuelles.

## PÉTANQUE-CLUB DE LA VALLÉE DES LACS

**Martial PIERRAT - Tél : 06 08 10 99 87**  
[pierrat.martial@orange.fr](mailto:pierrat.martial@orange.fr)

Pratiquer dans une ambiance conviviale et essayer d'attirer des jeunes dans la discipline. les rendez-vous réguliers: Mercredi et vendredi après-midi - mai à octobre près du lac de Xonrupt - novembre à avril au boulodrome à Gérardmer.

les manifestations: Concours vacanciers organisés chaque mercredi après-midi du mois de juillet et août - 3 concours officiels (2 en juin et 1 en août)

## SKI-CLUB

**Alain REMY - Tél : 03 29 60 96 29**  
[remyalain88@gmail.com](mailto:remyalain88@gmail.com)

Promouvoir le sport loisir sous toutes ses formes (saut, biathlon, fond et alpin). Former des compétiteurs et organiser des compétitions régionales et nationales.

Les rendez-vous réguliers : Entraînements mercredi et samedi après-midi encadrés par des moniteurs fédéraux pendant la saison et autres activités. Réunion chaque mardi à 20h salle des pompiers début novembre à fin mars. Les manifestations: - Concours saut à ski été/hiver( festival international en juillet). Biathlon été/hiver. Course de ski de fond du Poli en hiver. Arrivée trace vosgienne en été. Bal du ski club 1an sur 2.

## TENNIS DE TABLE

**Jean-Paul THOMAS - Tél : 06 73 81 84 80**  
80, rue des Saules  
[thomjp2@aol.com](mailto:thomjp2@aol.com)

Pratiquer le ping-pong dans une ambiance conviviale.

Les rendez-vous réguliers : Mardi, jeudi et vendredi à 20h salle Vianney -Matches samedi après-midi ou dimanche matin

Les manifestations: «Tout Xonrupt joue au ping-pong», fin novembre.

## XONRUPT HISTOIRE PATRIMOINE

**Christian BATOZ - Tél : 06 84 28 90 36**  
[christian.batoz@yahoo.fr](mailto:christian.batoz@yahoo.fr)

Association culturelle permettant de conserver l'histoire de notre commune. Organisation des Brocs du Lac (vide grenier).

## SOCIÉTÉ DES FÊTES

**Christelle BERTRAND - 06 74 26 66 63**  
12 Le Rambach  
[alexis-crouvisier@orange.fr](mailto:alexis-crouvisier@orange.fr)

Créer des animations pour les Xonrupéens et les touristes de passage dans notre village.

Les rendez-vous réguliers: réunion tous les premiers vendredis du mois

Les manifestations: Vide Grenier : 3<sup>e</sup> dimanche de mai - Feu de la Saint Jean : 1<sup>er</sup> samedi après le 14 juillet - Tout Xonrupt joue aux Boules : 1<sup>er</sup> dimanche de septembre - Défilé de Saint Nicolas : Début décembre

## TIR À L'ARC

**Jean-Yves THOMAS - 06 72 99 25 15**  
12 rue du Levant  
[Jeanyves.thomas88@orange.fr](mailto:Jeanyves.thomas88@orange.fr)

Pratiquer le tir à l'arc sous toutes ses formes (sportif, compétition, loisir..)

Les rendez-vous réguliers: Mardi et jeudi de 17h à 19h En été sur le terrain rue de la Plage au bord du lac  
facebook: Cie tir à l'arc vallée des lac

## VOSG'PATCH

**Brigitte MATHIEU - 03 29 25 43 97**  
1 chemin des Huttes

Apprentissage et application de la technique, exposition et vente une fois par an. Réunion à la salle Perce-neige les 1<sup>er</sup>/3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois.

## La maison des petits

Depuis quelques mois, les professionnelles de la Maison des Petits offrent un nouvel univers ludique aux enfants accueillis au multi-accueil : un espace snoezelen.

C'est une activité vécue dans une pièce spécialement aménagée qui a pour but d'éveiller les différents sens de l'enfant et de lui procurer un moment de détente et un sentiment de bien-être.

Un nid douillet aux lumières tamisées, bercé par une musique douce, le tout sous un ciel étoilé avec différents objets stimulants. Chaque élément est conçu pour cibler les stimuli sensoriels de chacun des sens. Les enfants, en petits groupes de 3 ou 4, sont encadrés d'un membre de l'équipe.

Ce nouvel outil a été financé à hauteur de 80 % par la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges.



## Participation au salon du GAV

Trois membres des « Chevalets en liberté » sont sélectionnés pour participer au salon du GAV (Groupement des Artistes Vosgiens) à Saint-Dié dont l'exposition s'est déroulée du 15 au 29 mars 2025.

Les sélectionnés sont :

- Marc MOUGEOLLE (Président du club)
- Pascal PIGNAL (Membre)
- Lilia BOCH (Membre)

C'est un beau moment toujours savouré par les sélectionnés et qui met les Chevalets en Liberté à l'honneur.



## Compte Administratif 2024 Budget communal

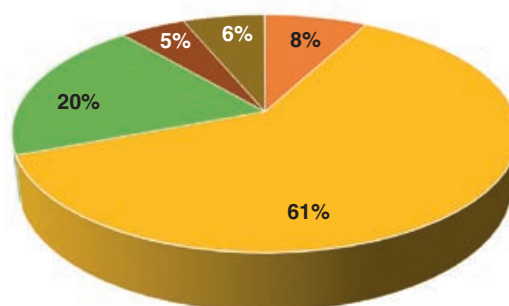
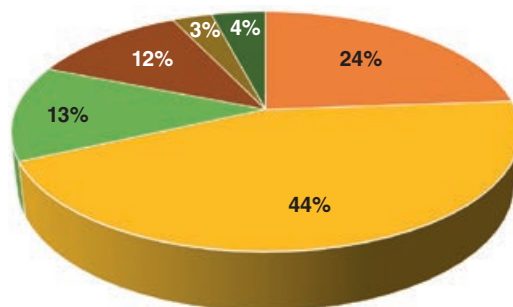
### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### DEPENSES

Charges à caractère général	540 538,27 €	■
Charges de personnel	1 003 577,40 €	■
Autres charges de gestion courante	292 957,29 €	■
FNGIR et FPIC	266 903,00 €	■
Charges exceptionnelles	68 525,21 €	■
Opération d'ordre et charges financières	93 183,41 €	■
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>2 265 684,58 €</b>	
DEFICIT 2022	- €	
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 265 684,58 €</b>	

#### RECETTES

Produits des services	227 806,14 €	■
Recettes impôts et taxes	1 790 014,13 €	■
Dotations, participations et subventions	570 684,70 €	■
Autres produits de gestion courante	144 700,58 €	■
Atténuation de charges	180 894,11 €	■
Produits financiers	- €	■
Opération d'ordre	1 990,00 €	■
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>2 916 089,66 €</b>	
EXCEDENT 2023	489 829,75 €	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 405 919,41 €</b>	



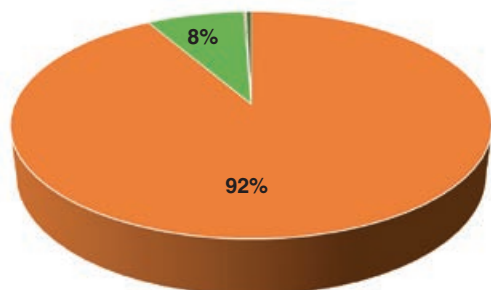
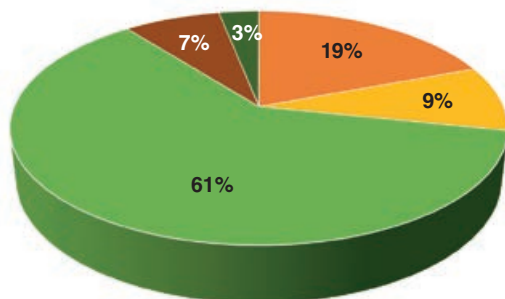
### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### DEPENSES

Réhabilitation énergétique bâtiments communaux	328 978,46 €	■
Acquisition matériel et réfection bâtiment	154 144,81 €	■
Réhabilitation logements et cellule commerciale	1 044 788,74 €	■
Travaux de voirie et cimetière	127 317,95 €	■
Opération d'ordre	- €	■
Emprunts et dotation	53 268,20 €	■
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 708 498,16 €</b>	
DEFICIT 2023	- €	
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 708 498,16 €</b>	

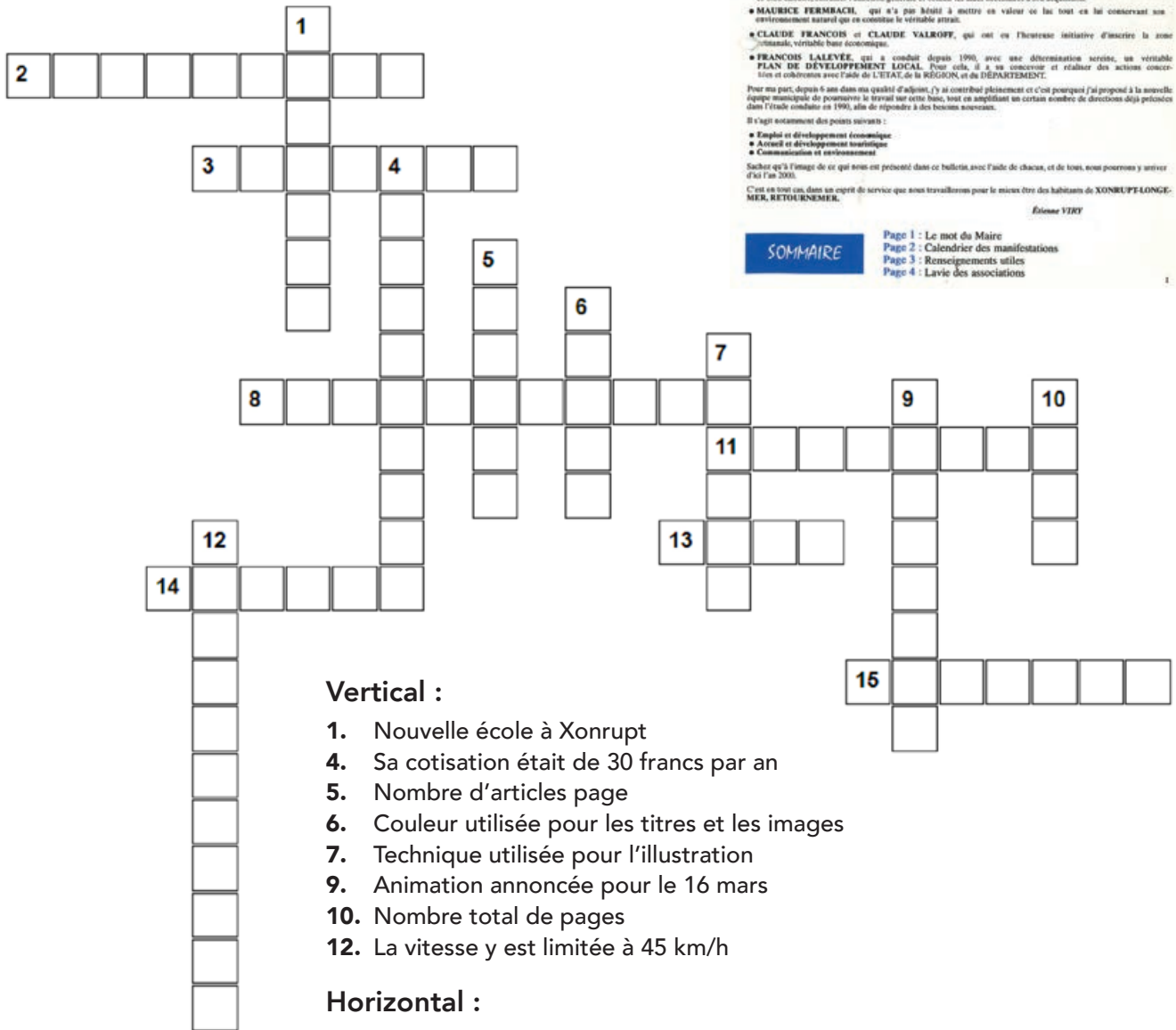
#### RECETTES

Dotations, fonds divers et réserves	1 729 758,23 €	■
Subvention Etat	- €	■
Subvention Région	148 175,00 €	■
Subvention Autre org	2 617,71 €	■
Autres subventions et cautionnements	1 164,00 €	■
Opération d'ordre	7 392,58 €	■
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 889 107,52 €</b>	
Emprunt réalisé	- €	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 889 107,52 €</b>	



**RESULTAT DE CLOTURE :**  
**+ 1 320 844,19 €**

## Mots Croisés sur le 1<sup>er</sup> Bulletin municipal de Xonrupt Décembre 1995



**Vertical :**

- Nouvelle école à Xonrupt
- Sa cotisation était de 30 francs par an
- Nombre d'articles page
- Couleur utilisée pour les titres et les images
- Technique utilisée pour l'illustration
- Animation annoncée pour le 16 mars
- Nombre total de pages
- La vitesse y est limitée à 45 km/h

**Horizontal :**

- Directeur de l'école de musique
- A vu le jour le 26 janvier 1952
- Construite pour préserver l'environnement
- Nombre de licenciés au ski-club
- Le mot de quel maire?
- A ouvert ses portes le 7 septembre 1993
- Réalisé au pied de la route de 17 km



## Noctuel en concert à l'Église

Dimanche 5 janvier, les voix magiques de l'ensemble vocal Noctuel ont résonné au sein de l'église Ste Bernadette pour le plus grand plaisir des très nombreux mélomanes présents.

Cette chorale, composée de 16 chanteurs originaires de la Bresse et ses environs, dirigée par Agnès Vuillemin, interprète des œuvres contemporaines de compositeurs peu connus du public tels que E. Hagenberg, E. Whitacre, E. Esenvalds, O. Gjeilo. Fruit de nombreuses heures de répétitions, les chants interprétés par les choristes, répartis dans les allées latérales de l'église, ont conquis le public qui a chaleureusement applaudi l'excellence de l'ensemble.

Corinne Giulliani, pianiste accompagnatrice au Conservatoire de Nancy s'est jointe aux chanteurs dans certaines pièces.



## Les déjections canines

L'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2<sup>e</sup> classe.

Le montant de l'amende prévu dans ce cas est de **35 €** et la majoration reste à la discrétion des communes qui le désirent.

Certaines municipalités via **des arrêtés municipaux punitifs** obligent les propriétaires à porter sur eux les sachets à déjection.

Chaque année, **des millions de sacs en plastique pour ramasser les déjections sont utilisés pour répondre à cette convention**. Malheureusement des sacs se retrouvent dès à présent dans l'environnement, notamment autour du lac de Longemer, polluant les sols, les rivières et les océans et **nécessitent des centaines d'années pour se dégrader**. Pire encore, un grand nombre de ces **sacs ainsi fragmentés en microplastiques contaminent la chaîne alimentaire et menacent la biodiversité**.

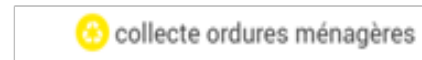
Alors rappelons que 6 points de collectes d'ordures ménagères sont à disposition autour du lac pour recevoir vos sacs et que **le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !**



Au total 6 points de dépôt avec une distance mini de 158 m et maxi de 765 m

Pour un propriétaire de chien qui se respecte, le ramassage des déjections de son animal doit être un réflexe et un acte de civisme.

.....> Demi distance entre deux points



## Le phishing

Le phishing, ou hameçonnage, est une technique frauduleuse où des individus malveillants tentent de soutirer des informations sensibles (mots de passe, numéros de carte bancaire, etc) en trompant les internautes. Il se manifeste souvent par des e-mails, SMS ou appels téléphoniques semblant provenir d'organisations fiables, incitant les victimes à cliquer sur des liens frauduleux ou à divulguer leurs données personnelles.



### Comment reconnaître un message de phishing ?

1. **Des fautes d'orthographe et de grammaire** : Les e-mails de phishing contiennent souvent des erreurs, car ils sont traduits automatiquement ou rédigés à la hâte.
2. **Un ton urgent ou alarmant** : Les fraudeurs essaient de vous faire agir rapidement en prétextant un problème urgent, comme une tentative de piratage de votre compte ou la suspension de votre abonnement.
3. **Des liens suspects** : Les liens contenus dans ces messages peuvent sembler légitimes mais mènent en réalité à des sites frauduleux. Passez votre souris sur le lien (sans cliquer) pour voir l'adresse réelle. Si celle-ci vous paraît étrange ou ne correspond pas au site officiel, méfiez-vous.
4. **Des demandes d'informations personnelles** : Aucune entreprise sérieuse ne vous demandera vos mots de passe, numéros de carte bancaire ou autres informations sensibles par e-mail ou SMS.
5. **Des pièces jointes douteuses** : Certains e-mails peuvent contenir des fichiers joints qui, une fois ouverts, peuvent infecter votre ordinateur avec des virus ou des logiciels espions.

### Comment se protéger du phishing ?

- **Soyez vigilant** : Prenez toujours le temps de vérifier l'authenticité d'un message avant de cliquer sur un lien ou de fournir des informations.
- **Vérifiez l'expéditeur** : Même si l'adresse semble correcte, les fraudeurs peuvent l'imiter. Si vous avez un doute, contactez directement l'organisme concerné par un canal officiel (en appelant par exemple).
- **Utilisez des logiciels de sécurité** : Installez et maintenez à jour un antivirus et un filtre anti-phishing.
- **Activez la double authentification** : Pour vos comptes en ligne, activez l'option de double authentification qui ajoute une couche de sécurité supplémentaire.
- **Signalez les tentatives de phishing** : Si vous recevez un message suspect, signalez-le à votre fournisseur de messagerie ou à l'entreprise concernée.

### Que faire si vous êtes victime de phishing ?

1. **Changez immédiatement vos mots de passe** pour les comptes compromis.
2. **Contactez votre banque** si vous avez fourni des informations bancaires.
3. **Surveillez vos comptes** pour repérer toute activité inhabituelle.
4. **Signalez l'incident aux autorités compétentes** (gendarmerie) ou via les plateformes dédiées à la cybersécurité.

Le phishing repose avant tout sur la tromperie et l'urgence. En restant vigilant et en suivant ces conseils, vous pourrez éviter de tomber dans le piège. Protégez vos informations personnelles et n'hésitez pas à sensibiliser votre entourage aux dangers du phishing !



## Règlementation lutte contre les bruits de voisinage

M. le maire rappelle les termes de l'article 10 de l'arrêté préfectoral n° 964/08 relatif aux bruits de voisinage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompes pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, bétonnières (liste non limitative) dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

*les jours ouvrables : de 8h30 à 12 h et de 14h à 19h30  
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h  
les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h*

## La Mission Locale près de chez vous...

### Un accompagnement sur mesure pour les 16-25 ans

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous cherchez à construire votre avenir professionnel ? La Mission Locale du Bassin de Saint-Dié et des Hautes Vosges est là pour vous accompagner !

Que vous ayez besoin d'aide pour définir un projet professionnel, réaliser un bilan personnel, vous orienter dans vos choix de carrière ou découvrir le monde du travail à travers des immersions en entreprise, notre équipe est à votre écoute. Nous œuvrons également à la prévention du décrochage scolaire.

En parallèle, nous facilitons votre insertion professionnelle en vous apportant une aide précieuse pour vos démarches de recherches d'emploi, en vous mettant en relation avec des offres d'emploi adaptées à votre profil et en vous informant sur les dispositifs et contrats existants.

Parce que l'accès à l'emploi ne se résume pas à une seule démarche, nous vous accompagnons aussi sur d'autres aspects essentiels tels que la mobilité, le logement et la santé.

**Chaque mercredi à 10h30, nous organisons un atelier d'aide au code de la route afin de vous préparer au mieux à cet examen et ainsi favoriser votre autonomie et votre accès à l'emploi.**

### Jeunes, Entreprises, Collectivités... N'hésitez pas à nous contacter.

A ce jour 14 jeunes de Xonrupt sont inscrits, 6 sont en cours de reconversion professionnelle ou demandeurs d'emploi, les autres sont en intérim ou CDD.

### L'antenne de Gérardmer Maison des Association

69, Bld de Saint-Dié 88400 GERARDMER

est ouverte tous les jours :

les matins de 9 H à 12 H – du lundi au vendredi

Les après-midis de 14 H à 16 H – lundi, mardi, jeudi ;

**Et aussi sur rendez-vous au 03 29 60 81 48**

**Mail : lydie.gehin@mlsaintdie.fr**

## Collecte de jouets

Une nouvelle fois le Conseil Municipal des Jeunes est satisfait de l'implication des Xonrupéennes et des Xonrupéens concernant le don de jouets organisé juste avant la période de Noël. Tous ces jouets réceptionnés à l'accueil de la mairie, sont remis aux enfants accueillis aux Restos du Cœur, au centre de Gérardmer. Ces cadeaux, déposés au pied du sapin, ont été distribués aux enfants par les bénévoles du centre.



Merci à tous pour votre générosité et rendez-vous l'année prochaine.

## Recette

### Tarte de chique aux poires

- Etaler 300g de pâte brisée et la disposer dans un moule beurré.
- Eplucher 3 ou 4 poires bien mûres, les couper en lamelles et les mettre sur la pâte.
- Dans un bol, mélanger 2 jaunes d'oeufs, 3 cuillères à soupe de sucre et 250g de fromage blanc égoutté.
- Verser le mélange sur les poires et enfourner à 200 degrés pendant 35 mn.

*Bonne dégustation.*

## Club Vosgien, une première...

Après avoir acté le 24 octobre 2023, une convention de partenariat avec l'office du tourisme communautaire Gérardmer Hautes-Vosges, le comité du Club a trouvé opportun d'organiser son assemblée générale annuelle sur la commune de Xonrupt-Longemer.

**Plus de 100 adhérents et invités se sont retrouvés le dimanche 19 janvier 2025 au centre de vacances « Les Jonquilles ».**

Une assemblée générale ouverte par Michel Bertrand maire de Xonrupt-Longemer en présence de Nadine Bassière adjointe à la Ville de Gérardmer, de Florence Dupont directrice de l'Office du Tourisme, de Jean-Marie Géhin président départemental Fédération Française Sports Populaires et de l'ensemble du comité du Club Vosgien de Gérardmer. Une commune où le club intervient sur plus de 90km de sentiers.

Un partenariat constructif avec les services techniques de la ville de Xonrupt-Longemer toujours à l'écoute des difficultés rencontrées sur les sentiers et particulièrement cette année 2024 (passerelles défectueuses, arbres tombés).

Depuis sa création en 1872, le Club Vosgien valorise et rend accessible au plus grand nombre les points remarquables du Massif des Vosges : les sommets, les cascades et lacs, les petites vallées, les rochers, les paysages.

Pour ce faire sur le territoire de Xonrupt-Longemer une équipe de 13 baliseurs (es) se mobilisent tout au long des saisons pour le balisage, l'entretien des circuits et la maintenance des passerelles.

Le balisage est un moyen d'information qui permet de s'orienter dans un milieu inconnu avec l'aide d'une carte, d'un GPS reproduisant fidèlement les itinéraires balisés sur le terrain. Le système repose sur l'utilisation de signes géométriques de différentes couleurs. Le Club Vosgien a mis en place et a démocratisé ses propres supports de balisage de randonnées sur l'ensemble du territoire qu'il couvre.

Ce sont plus milliers d'adhérents (es) bénévoles qui arpentent les 22 000km, 75000 heures de travail par an à leur actif pour assurer ces missions.

Le Club Vosgien Gérardmer, avec ces 47 baliseurs (es) gèrent un peu plus de 450 km.

Le Club Vosgien s'est donné pour mission de protéger l'environnement, les paysages et le patrimoine.

Il est particulièrement attentif à la qualité, à la cohérence et à la pérennité de son réseau d'itinéraires. Il s'investit dans la sauvegarde des valeurs identitaires et patrimoniales des sites et dans la préservation des espaces naturels et de la biodiversité pour mener à bien ces projets. Des bénévoles du Club Vosgien, engagés et particulièrement sensibles aux questions environnementales se sont rassemblés en un groupe de réflexion et d'étude. Ils forment la « Commission Environnement » de la Fédération du Club Vosgien.



Au Club Vosgien ça marche ...et ça apprend !

Être membre du club vosgien c'est la possibilité de s'impliquer activement dans la vie associative.

Ainsi il est possible se former dans plusieurs domaines et devenir baliseur (se) sur les sentiers, animateur de marche nordique ou encore animateur de randonnée pédestre.

Contact : Club Vosgien Gérardmer.

Patrick Roux 06.32.45.61.37 - [presidentclubvosgien@orange.fr](mailto:presidentclubvosgien@orange.fr)

## Nouvelles règles de tri à la déchèterie



**A compter du 2 janvier 2025**, de nouvelles règles de tri entrent en vigueur dans toutes les déchèteries des Vosges et donc dans notre déchèterie à Gérardmer. Les déchets concernés sont les déchets de la construction, du bâtiment tels que le bois, les huisseries, les plastiques durs, la laine de verre, le plâtre, les déchets de l'ameublement, les articles de bricolage, jardin, jouets, etc.

**De nouveaux conteneurs et benes seront mis en service.**

Les Benes papier et déchets verts sont retirés par obligation réglementaire. Les usagers sont invités à reporter leurs dépôts vers les conteneurs de tri des emballages et du papier. Une carte des points de tri est disponible sur le site internet : <https://ccghv.fr/map/>

## Reconduction de la zone de quiétude

### Dans le cadre de l'animation Natura 2000 du site ZPS massif Vosgien

Par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges et l'Office National des Forêts

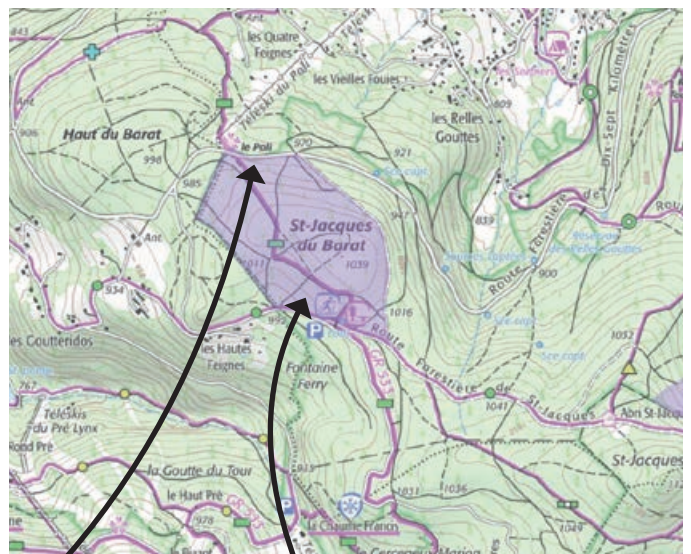
La pose de 4 banderoles « Zone de quiétude pour la faune sauvage » sur le territoire communal de Xonrupt est reconduite pour cette année. Les zones se situent en Forêt Domaniale de Gérardmer, dans les secteurs « Poli – Saint-Jacques du Barat » et « Chaume Charlemagne-3 Fours », à enjeux pour la préservation de la biodiversité.

Cette signalétique temporaire a pour vocation de sensibiliser les usagers et pratiquants de pleine nature au respect des itinéraires balisés par le Club Vosgien durant la période de sensibilité la plus forte pour la faune sauvage qui s'étend du 1<sup>er</sup> décembre au 1<sup>er</sup> juillet.

Cette signalétique pourra être suivie et surveillée par les agents du PNR des Ballons des Vosges ou de l'ONF durant la période d'installation et remplacée au besoin si disparition ou dégradation.

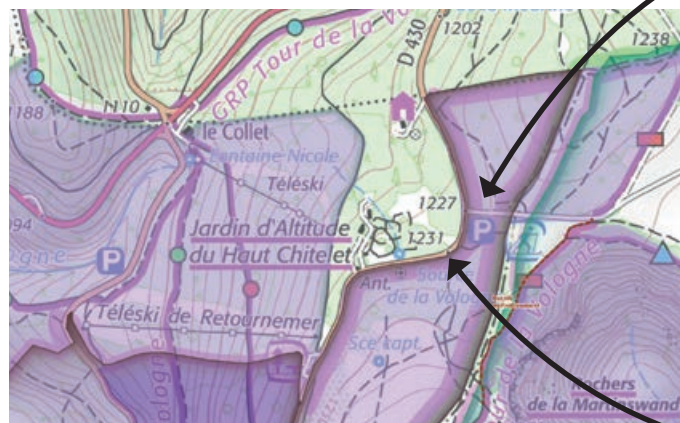
### Secteur Le Poli – Saint-Jacques du Barat

- Commune de Xonrupt
- En Forêt Domaniale de Gérardmer
- UT Gérardmer (Agence ONF Vosges Montagne)
- Zone classée en Directive « Tétrás » par l'ONF
- Hors site Natura 2000 (Zone de Protection Spéciale du Massif vosgien).



## Secteur Chaumes-Charlemagne – 3 Fours

- Commune de Xonrupt
- En Forêt Domaniale de Gérardmer
- UT Gérardmer (Agence ONF Vosges Montagne)
- Classé en Réserve Biologique Domaniale
- Classé en site Natura 2000 (Zone de protection Spéciale du massif vosgien)



## Astuces pour éloigner les nuisibles de votre jardin



### Du poivre contre les chats et chiens

→ Les chiens et les chats détestent l'odeur du poivre tout comme celle du marc de café. Des croquettes ou boulettes de viande très poivrées, autour de votre potager ou vos parterres sont un moyen efficace et écologique de dissuader ces animaux de venir là où ils ne sont pas les bienvenus. Ils sentent leur nourriture avant de la manger et n'encourent aucun danger.



### Protection des semis contre les chats et les oiseaux

→ Pour éviter que vos semis tout frais ne soient endommagés par les chats ou les oiseaux, laissez en place le cordeau qui vous sert à tracer le sillon (simple ficelle ou fil de laine) jusqu'à la levée des plants. Très efficace et pas cher !



### De la sciure contre les limaces

→ La sciure ou quelques pellets sont un bon répulsif contre les limaces.



### Du lin contre les doryphores des pommes de terre

→ Lors de la plantation de vos plants de pommes de terre, semez à la volée des graines de lin d'ornement, de jolies fleurs bleues coloreront votre potager et chasseront efficacement les parasites de vos plants.



### Le talc contre les fourmis

→ Saupoudrer l'entrée des trous de fourmis de talc officinal pour bébé. Effet immédiat !



### Les oeillets d'Inde contre les pucerons

→ En associant les oeillets d'Inde à vos plantes, vous tenez éloignés les pucerons.

# AGENDA DES MANIFESTATIONS

12 AVRIL

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Dans le cadre de l'opération «Vosges le plus beau est avenir» initiée par le Conseil Départemental des Vosges, organisé par la municipalité en association avec le Conseil Municipal des Jeunes.

12 AVRIL

## BOURSE AUX VÉLOS - CYCLOTOURISME GÉRARDMER- XONRUPT

Dans le préau de l'école Jean Macé à Gérardmer. Pour tous types de vélos. Renseignements au: 06.82.59.08.50 mail : [contact@gerardmercyclo.fr](mailto:contact@gerardmercyclo.fr) ou <https://gerardmercyclo.fr>

20 AVRIL

## 3ÈME GRAND PRIX DU CAMPING DOMAINE DE LONGEMER

Organisé par le VSG (Vélo Sport Géromois). Circuit de 10 km autour du lac de Longemer. Renseignements 03.29.63.06.15 ou [velo.sportgeromois@free.fr](mailto:velo.sportgeromois@free.fr)

21 AVRIL

## CHASSE AUX OEUFS

Initiée par Famille Plus et organisée par la municipalité en association avec le Conseil Municipal des Jeunes.

27 AVRIL

## REPAS DES AÎNÉS

Organisé par le CCAS et la municipalité

18 MAI

## VIDE GRENIER

Organisé par la société des Fêtes de Xonrupt-Longemer

02 JUIN - 25 JUIN

## 150 ANS DE L'OFFICE DE TOURISME

Exposition au foyer de la salle polyvalente

05 JUIN

## 150 ANS DE L'OFFICE DE TOURISME

Conférence

28 JUIN

## TRAIL DE LA VALLÉE DES LACS ET DE LA CLEURIE

04 JUILLET - 07 JUILLET

## TRIATHLON XTERRA



## Dernière minute

### Fête des jonquilles 2025

Camille Mey, Xorupéenne est élue 2<sup>e</sup> Dauphine aux côtés de Anna Cominotti 1<sup>re</sup> Dauphine et Camille Erb Reine des Jonquilles 2025.

Nous les félicitons toutes les trois.



## Prochaine parution en Juillet 2025

Remise des articles pour le 15 Mai 2025.  
N'hésitez pas à nous transmettre vos articles ou messages à l'adresse mail suivante: [infocom.mairie@xonrupt.fr](mailto:infocom.mairie@xonrupt.fr)

# INFORMATIONS

## LISTE DES MEMBRES DU BUREAU MAIRIE DE XONRUPT - LONGEMER

- Patrick VIRY – 1<sup>er</sup> adjoint chargé des Travaux Bâtiment et Logement
- Jocelyne MELIN – 2<sup>e</sup> adjointe chargée de l'Information, la Communication et l'Animation
- Laurent MONGAILLARD – 3<sup>e</sup> adjoint chargé de l'urbanisme, des affaires scolaires, Périscolaires et Conseil des Jeunes
- Chantal BASTIEN – 4<sup>e</sup> adjointe chargée du Tourisme et Camping
- Noël QUINANZONI – 5<sup>e</sup> adjoint chargé des Associations, du Sport et Culture, Gestion des salles, de l'Environnement, des Forêts et cadre de vie

## PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- Maire : Monsieur le maire reçoit UNIQUEMENT sur rendez-vous
- Adjoint : Les adjoints reçoivent UNIQUEMENT sur rendez-vous.

## DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

- Jocelyne MELIN

## MEMBRES DE LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION

- Jocelyne MELIN
- Élixa THIEBAUT
- Danièle CUNY
- Chantal BASTIEN
- Nadège PRYZBYLAK-PAGEE
- Jean-Baptiste POIZAT
- Sébastien GERMAIN
- Cathy GRANDEMANGE
- Nicole VIRY

## ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

- Sandrine CLAIR
- Anne-Laure PRUD'HOMME
- Lilia BOCH
- Patrick VIRY
- Philippe BAROTTE
- Club Vosgien
- La maison des Petits

## CRÉDIT PHOTOS

- Mairie de Xonrupt
- Club Vosgien
- Maison des Petits
- Ecole des 2 Lacs
- Chevalets en liberté
- Gérardmer info
- AdobeStock